

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Situation et débats politiques (France) > **L'honneur perdu d'un ministre - Gérald Darmanin et violences policières**

Violences policières - Parti pris

L'honneur perdu d'un ministre - Gérald Darmanin et violences policières

vendredi 27 novembre 2020, par [BONNET François](#) (Date de rédaction antérieure : 26 novembre 2020).

Depuis son arrivée Place Beauvau, Gérald Darmanin n'a cessé de flatter les franges les plus extrémistes de la police. Le résultat est un désordre général sur fond de violences policières accrues. Il est grand temps de limoger ce ministre de l'intérieur incendiaire.

C'était il y a quelques jours à la tribune de l'Assemblée nationale. Vantant la proposition de loi dite « sécurité globale », le ministre de l'intérieur s'en prenait vivement à Jean-Luc Mélenchon. « *Grandeur, oui, grandeur aux policiers et aux gendarmes !* » Un peu plus tard, Gérald Darmanin récidivait devant les parlementaires : « *Je suis très heureux, très heureux, d'être un défenseur des policiers [...]. Honneur à la police.* »

Un ministre de l'intérieur n'a certainement pas à être « *défenseur des policiers* ». Il est le garant de la sécurité publique, celle des citoyens. Il est le responsable d'un bon usage du recours à la force, quand elle s'avère en dernière extrémité indispensable.

On le sait au moins depuis Mai-68, quand le préfet de police de Paris Maurice Grimaud mettait en garde, [dans une lettre célèbre adressée à tous ses hommes](#), contre tout écart et violence injustifiée. On le sait quand Pierre Joxe, ministre de l'intérieur à la fin des années 1980, a mis au cœur de sa gestion de la police nationale la déontologie et la professionnalisation.

Depuis son arrivée Place Beauvau, Gérald Darmanin n'a cessé de donner des gages aux franges les plus extrémistes des syndicats policiers. Une escalade répressive a été organisée, qu'incarne jusqu'à la caricature l'actuel préfet de police de Paris, Didier Lallement. Le ministre lui a renouvelé « *sa confiance* » au lendemain de [la répression honteuse des migrants](#), place de la République lundi [1].

Gérald Darmanin confond valeurs républicaines et coups de bâton, comme le démontre sa nouvelle stratégie de maintien de l'ordre. Mais sa « République de l'ordre » ne fait que créer du désordre, des violences et réduire nos libertés fondamentales. En ce sens, la vidéo publiée ce jeudi par le média Loopsider montrant le tabassage en règle d'un homme noir par trois policiers, samedi soir 21 novembre, est un condensé inouï des dérives qui ne cessent de s'amplifier depuis des années.

Ça s'est passé samedi à Paris. 15 minutes de coups et d'insultes racistes.

La folle scène de violences policières que nous révélons est tout simplement inouïe et édifiante.

Il faut la regarder jusqu'au bout pour mesurer toute l'ampleur du problème.
pic.twitter.com/vV00dOtmmsg

© Loopsider

Face à ce déchaînement de violences, le ministre n'a pas eu un mot pour la victime, demandant seulement jeudi au préfet de police de « *suspendre à titre conservatoire* » ces policiers, ce qui n'avait pas même été fait depuis cinq jours.

Pourtant tout est là, concentré en quinze minutes de vidéo. Les policiers procèdent à une interpellation illégale en pénétrant de force dans le local privé de l'homme, prénommé Michel et producteur de musique. Les coups de poing, de pied et de matraque pleuvent sur l'homme qui tente de se protéger. Des insultes racistes - « *sale nègre !* » - sont proférées, ajoute la victime.

Des jeunes présents dans les studios, dont un mineur, sont menacés. Les policiers envoient une grenade lacrymogène dans le local fermé, dégainent leurs armes, mettent en joue. Puis Michel est embarqué et les policiers organisent aussitôt leur impunité par des témoignages que les images de vidéosurveillance démentent et des plaintes pour « *outrages et rébellion* ».

Il est interdit de parler de « *violences policières* » et de « *racisme* » dans la police, nous assénaient il y a quelques mois Emmanuel Macron et son ministre Darmanin, relayant ainsi les protestations de syndicats de police.

Nier ce que tout le monde sait de longue date n'est pas défendre « *la République et ses valeurs* ». C'est accepter l'idée que, au fil de violences, d'injures racistes, d'homicides (Cédric Chouviat en janvier 2020) commis par les forces de l'ordre et toujours couverts ou minorés par les ministres de l'intérieur successifs (Sarkozy, Valls, Cazeneuve, Castaner et aujourd'hui Darmanin), la police nationale devienne une milice gouvernementale administrée par des syndicats dont certains sont issus de l'extrême droite.

Le devoir d'un ministre de l'intérieur n'est pas de libérer le pire d'une profession. Il n'est pas de terroriser les citoyens. Car, oui, nous avons désormais peur d'être contrôlés, d'aller manifester, parfois de simplement se promener quand les brigades des BAC ou des policiers municipaux en roue libre traînent dans le quartier. Oui, la police fait généralement peur, de plus en plus. En favorisant cette peur, le ministre organise les troubles à l'ordre public et détruit la promesse républicaine.

[Et puisque cette peur doit être tue, l'obscurité doit s'imposer \[2\]. C'est le sens du schéma du maintien de l'ordre \(il limite les droits des journalistes à couvrir les manifestations\) et de plusieurs articles de la loi « Sécurité globale ». Pouvoirs accrus des polices municipales, usage de drones, et bien sûr cet article 24 qui vise à interdire la prise et la diffusion d'images ou de vidéos d'actions de policiers. Le ministre Darmanin, à peine nommé, s'était engagé à imposer cette demande du syndicat Alliance...](#)

Cette surenchère gouvernementale, qui n'a de sécuritaire que le nom tant elle accroît la rupture entre la société et sa police, produit les violences et les désordres. Le croche-pied fait à un migrant, le tabassage de Michel traité de « *sale nègre* », la mort par étouffement de Cédric Chouviat, les interpellations et coups portés à des journalistes, le passage systématique des manifestants suivi de charges et de gazages ne sont que quelques exemples d'une situation insupportable.

Il est plus que temps d'en établir les responsabilités politiques. Le 13 mars 2017, en pleine campagne présidentielle, Emmanuel Macron expliquait croire à « *une République de la responsabilité* ». « *Ce n'est pas possible quand il y a une violence policière qu'il n'y ait aucune sanction dans la hiérarchie policière. Il y a un commissaire de police, il y a un directeur*

départemental de la sécurité publique, il y a un préfet et il y a un ministre... », précisait-il.

« Moi je crois à une République de la responsabilité. » (Emmanuel Macron, 13 mars 2017) pic.twitter.com/IwddmMV6Qi

— Ellen Salvi (@ellensalvi) [November 26, 2020](#)

© Ellen Salvi

Lire aussi

Certes Macron varie... [Selon BFM](#), l'auteur du croche-pied fait à un migrant lundi soir est un commissaire-divisionnaire de la BAC en Seine-Saint-Denis, venu faire quelques extras lors des chasses à l'homme menées place de la République. Il n'a pas été « *suspendu à titre conservatoire* ». Le préfet Didier Lallement sanctionné ? C'est l'inverse qui est affirmé. Le ministre ? Il chante « *honneur et grandeur à la police* » devant la représentation nationale.

La « *République de la responsabilité* » est devenue celle de l'impunité et du déni. David Dufresne, qui a documenté sur Mediapart l'ampleur des violences policières et [le fonctionnement de l'IGPN](#) comme machine à blanchir, rappelait dans un [récent article](#) cette disposition de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « *La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.* »

Cette force n'est plus qu'à l'avantage d'un pouvoir aux abois et au service des aventures électorales du ministre de l'intérieur. C'est une raison de plus pour qu'il soit démissionné au plus vite.

François Bonnet

P.-S.

- « L'honneur perdu d'un ministre ». MEDIAPART. 26 novembre 2020 : <https://www.mediapart.fr/journal/france/261120/l-honneur-perdu-d-un-ministre>

Les articles de François Bonnet sur Mediapart : <https://www.mediapart.fr/biographie/francois-bonnet>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>

Notes

[1] Disponible sur ESSF (article 55823), [Place de la République : le déshonneur - Migrants et journalistes brutalisés](#).

[2] Disponible sur ESSF (article 55739), [La démocratie meurt dans l'obscurité - La loi « sécurité globale »](#).